

**ETOY** L'Institution de Lavigny mise sur le théâtre pour faire passer un message délicat

# Vivre la bientraitance

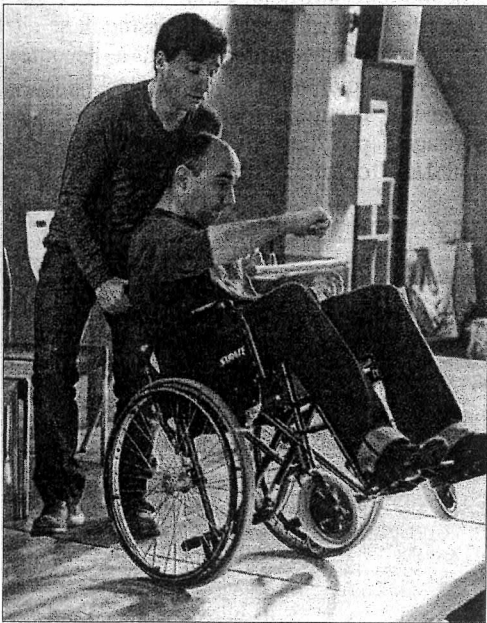
Par  
Jocelyne Laurent

Comment traiter de la bientraitance et de son corollaire la maltraitance sans tomber dans des notions théoriques, intellectuelles ou abstraites, lorsque l'on s'adresse à un public de personnes en situation de handicap? En les faisant monter sur scène, pardi! C'est à grands traits ce que l'Institution de Lavigny, en collaboration avec la compagnie «Le Caméléon», a mis sur pied à l'intention de ses résidents. Intitulé «24 portes pour la bientraitance», le spectacle a pris comme point de départ le célèbre Calendrier de l'Avent de l'Institution de Lavigny. Chaque nouvelle fenêtre était l'occasion pour les comédiens de mettre en scène le vécu de personnes vivant en institution.

Jeudi 10 février passé, le spectacle a été présenté à six autres institutions, du canton, à l'Espérance, à Etoy. La compagnie théâtrale y a joué plusieurs saynètes, mettant en scène, avec humour et distance, des situations de la vie quotidienne, susceptibles de glisser vers des réactions de négligence, plus que de maltraitance. Une fois la saynète jouée face au public, à lui d'intervenir et d'y apporter son regard, son vécu, ses solutions, de modifier le cours de l'histoire.

## Acteurs de leur propre vie

A Etoy, les résidents n'ont pas hésité à intervenir et à monter sur scène pour «devenir acteurs de leur propre vie», conformément à un des objectifs essentiels du théâtre-forum prôné par «Le Caméléon». *Le théâtre-forum est comme un laboratoire de vie, on y tente des expériences. Et le passage à l'acte que constitue le fait de monter sur*



Les acteurs de la troupe Le Caméléon ont joué des scènes de la vie quotidienne des résidents, avec humour et distance.



Les résidents sont montés sur scène afin d'apporter leur propre point de vue.

T. Huf

*scène rend plus aisé la résolution des problèmes dans la vraie vie, soulignait Benjamin Cuhe, un des comédiens. Tout l'intérêt du travail a été de mettre en scène la zone grise, qui se situe à mi-chemin entre la bientraitance et la négligence. Notre objectif n'était pas de mettre en scène des situations de maltraitance, évidentes en général, précisait Joël Cruchaud, comédien. Et de citer en exemple une saynète qui montre un résident rentrant de l'atelier, malheureux comme les pierres à la suite d'une rupture avec son amie. L'éducatrice lui rétorque: «Mets la table». Un exemple où l'absence d'empathie se mue en absence de bienveillance. Nous n'avons pas la prétention d'apporter des réponses, mais de lever des lièvres. Les résidents eux-mêmes nous ont proposé une des clés: communiquer, expliquait Benjamin Cuhe. La commission bientraitance et déontologie de l'Institution de Lavigny, active depuis 2008, est à l'origine du spectacle. Elle a jugé essentiel d'élaborer un moyen de communication efficace et compréhensible destiné à transmettre aux résidents leurs droits, à mille lieues de tout discours théorique. Pour ce faire, les comédiens de la compagnie ont partagé la vie des résidents durant une journée au moins. Puis ils ont élaboré le spectacle en discutant longuement avec les professionnels.*

*A mes yeux, plus qu'un spectacle, c'est une formation, une information destinée aux résidents. Ils deviennent des acteurs, peuvent donner leur avis, interagir. C'est une façon de leur montrer leur droits, à agir, à dire ce qui ne leur plaît pas. On est dans le registre de la prévention, concluait Thierry Siegrist, directeur général de l'Institution, à l'issue du spectacle. Le Caméléon existe depuis seize ans mais ces représentations-*

*là, très forts émotionnellement, vont rester dans les annales de la compagnie, notait Perrette Gonet, une des comédiennes. L'expérience a valu son pesant de cacahuètes. On avait au départ quelques appréhensions face à un public qui nous semblait différent, mais qui n'est pas si différent que ça et qui est presque plus généreux que les personnes dites valides, soulignait pour sa part Benjamin Cuhe.*

## A qui s'adresser

La commission bientraitance et déontologie de l'Institution de Lavigny est couplée avec une commission des plaintes, à disposition des résidents et de leurs parents. Un éthicien fait partie de la commission bientraitance, un intervenant extérieur de celle des plaintes. La commission des plaintes a dû traiter, en 2009, trois plaintes et, en 2010, cinq plaintes, mais aucune ne concernait de cas de maltraitance. Pour exemple, un cas concernait les conséquences sur un résident d'une mauvaise mobilisation consécutive à des transferts. Le personnel incriminé a suivi un cours avec des ergothérapeutes et des physiothérapeutes.

L'institution de l'Espérance, à Etoy, a également une commission de bientraitance, qui propose, en parallèle, une permanence, tous les jeudis, au restaurant, de 12h à 13h avec Monsieur et Madame SOS. Ceux-ci, un éducateur et une monitrice socioprofessionnelle, ont été choisis par les résidents eux-mêmes. Perceval, le centre de pédagogie curative de Saint-Prex, a aussi une commission d'éthique, de violence et de maltraitance, et une commission en matière de vie affective et de sexualité. Les professionnels sont formés par un éthicien. ■